

nière qui ne peut plus être détruite. Le fait surnaturel est devenu une loi comme le fait de la nature ; et, désormais introduit par Dieu dans la création, le phénomène de la grâce s'opère positivement et dans toute sa force.

La vie surnaturelle, comme nous l'avons remarqué, ne pouvait résulter de la nature et des facultés de l'homme ; autrement, après la chute, il n'y aurait pas eu besoin d'un secours extraordinaire. La réparation n'aurait pas eu lieu ; par sa nature et par ses facultés, l'homme aurait pu se relever.

Voyons comment cet acte de réparation a pu s'établir et se continuer dans le temps.

## CHAPITRE XVI.

### COMMENT L'ACTE DE LA RÉPARATION SE CONTINUE-T-IL DANS LE TEMPS?

L'homme ne s'entretient pas de sa propre substance, l'être relatif ne vit en définitive que par l'absolu. Mais privée par le fait de la création de la vue immédiate de l'infini, et plongée dans les éloignements du temps, comment l'âme pourrait-elle se nourrir de Dieu ?

Et de plus, l'âme a fait une chute qui a rompu les rapports naturels de créoconservation qui la rattachaient à la source de son être. Cette première chute n'est pas la seule ; à chaque instant, la liberté déchaînée brise de plus en plus les rapports qui fixaient l'âme dans son Dieu.

Que sera-ce que ce premier acte de réparation qui ne remédiera qu'à la première chute de l'homme ? L'âme est restée libre ; elle est restée toujours passionnée pour le présent